



MAGNAT L'ÉTRANGE

BULLETIN MUNICIPAL

OCTOBRE
2020



Entretien avec Mme le maire

Le mot du Maire,

Avant toute chose, je tiens à remercier les personnes qui m'ont fait confiance. Je débute un premier mandat sous un jour particulier qu'est le monde « COVID » dans lequel tout est bouleversé. Les fêtes et les rencontres de cet été n'ont pu avoir lieu et l'inquiétude est présente. Nous devons nous adapter. Je souhaite réellement que ces événements nous amènent à nous recentrer sur l'essentiel, la bienveillance et la solidarité. Il faut dépasser tous les clivages pour se tenir tous ensemble, nous protéger et avancer malgré tout. De nombreux projets sont en construction.

C'est aussi avec une grande joie que nous avons pu accueillir Sophie et Philippe GOOS, nos nouveaux gérants de l'auberge, ils participent au renouveau et au service de notre commune et je souhaiterai qu'ils sachent que nous ferons tout pour les aider dans leurs nouveaux projets.

Carole

Nouveau Conseil Municipal

	Civilité	NOM-PRENOM	ADRESSE
Maire	Madame	Carole PICANO	3 La Cherie 23260 MAGNAT L'ETRANGE
1er Adjoint	Monsieur	Jérémy BRUGERE	1 La Videix 23260 MAGNAT L'ETRANGE
2ème Adjoint	Monsieur	Gilles DUPRADEAUX	16 Traleprat 23260 MAGNAT L'ETRANGE
3ème Adjoint	Monsieur	Didier DUBOSCLARD	1 Gaschard 23260 MAGNAT L'ETRANGE
Conseillère Municipale	Madame	Murielle AUBIER	1 Route de Saint Agnant 23260 MAGNAT L'ETRANGE
Conseiller Municipal	Monsieur	Michel DEDENIS	19 Route de Beissat 23260 MAGNAT L'ETRANGE
Conseillère Municipale	Madame	Michelle GRANIER	22 La Chaudrue 23260 MAGNAT L'ETRANGE
Conseiller Municipal	Monsieur	Thierry GUINOT	5 Nouaillat 23260 MAGNAT L'ETRANGE
Conseillère Municipale	Madame	Elodie MERDEFROID	20 Route de Beissat 23260 MAGNAT L'ETRANGE
Conseiller Municipal	Monsieur	Stéphane MILLET	29 Chemin de la ceinture 23260 MAGNAT L'ETRANGE
Conseiller Municipal	Monsieur	Michel SIMONET	24 La Cherie 23260 MAGNAT L'ETRANGE

COMMISSIONS – SYNDICATS

❖ Commission Communale : Finances

Titulaire	Suppléant
PICANO Carole	✗
BRUGERE Jérémy	✗
DUPRADEAUX Gilles	✗
DUBOSCLARD Didier	✗

❖ Commission Communale : De l'information

Titulaire	Suppléant
MILLET Stéphane	✗
BRUGERE Jérémy	✗
GRANIER Michelle	✗
AUBIER Murielle	✗

❖ Commission Communale : Travaux

Titulaire	Suppléant
PICANO Carole	✗
BRUGERE Jérémy	✗
DUPRADEAUX Gilles	✗
DUBOSCLARD Didier	✗
DEDENIS Michel	✗
GUINOT Thierry	✗
SIMONET Michel	✗
AUBIER Murielle	✗

❖ Délégués Affaires scolaires

Titulaire	Suppléant
PICANO Carole	✗
MERDEFROID Elodie	✗
GUINOT Thierry	✗
GRANIER Michelle	✗

❖ Délégués Syndicat de collège de Crocq Transport Scolaire

Titulaire	Suppléant
MERDEFROID Elodie	✗
AUBIER Murielle	✗

❖ Délégué Affaires défense

Titulaire	Suppléant
DEDENIS Michel	✗

❖ Délégués PNR (*Parc Naturel Régional*)

Titulaire	Suppléant
MILLET Stéphane	PICANO Carole

❖ **Délégués SDIC (Syndicat pour le développement de l'informatique Communale)**

Titulaire	Suppléant
GUINOT Thierry	GRANIER Michelle

❖ **Délégués SIAEPA de Crocq (Syndicat Intercommunal d'adduction en eau potable et d'assainissement)**

Titulaire	Suppléant
DUPRADEAUX Gilles	SIMONET Michel

❖ **Délégués SIVOM de la Courtine**

Titulaire	Suppléant
GUINOT Thierry	DEDENIS Michel

❖ **Délégués CNAS (Comité National d'action Social)**

Titulaire	Suppléant
PICANO Carole	GRANIER Michelle

❖ **Délégués Haute Corrèze Communauté (HCC) – COM-COM**

Titulaire	Suppléant
PICANO Carole	✘
BRUGERE Jérémy	✘

❖ **Délégués SDEC (Syndicat des énergies de la Creuse)**

Titulaire	Suppléant
SIMONET Michel	DUBOSCLARD Didier
DUPRADEAUX Gilles	BRUGERE Jérémy

❖ **Délégués Syndicat de la Roze ille**

Titulaire	Suppléant
DUBOSCLARD Didier	MILLET Stéphane
DEDENIS Michel	DUPRADEAUX Gilles

❖ **Délégués Syndicat de Méouze**

Suite à la reprise par Haute Corrèze Communauté du Syndicat, 2 délégués ont été désignés par HCC, il s'agit de PICANO Carole et de GUINOT Thierry.

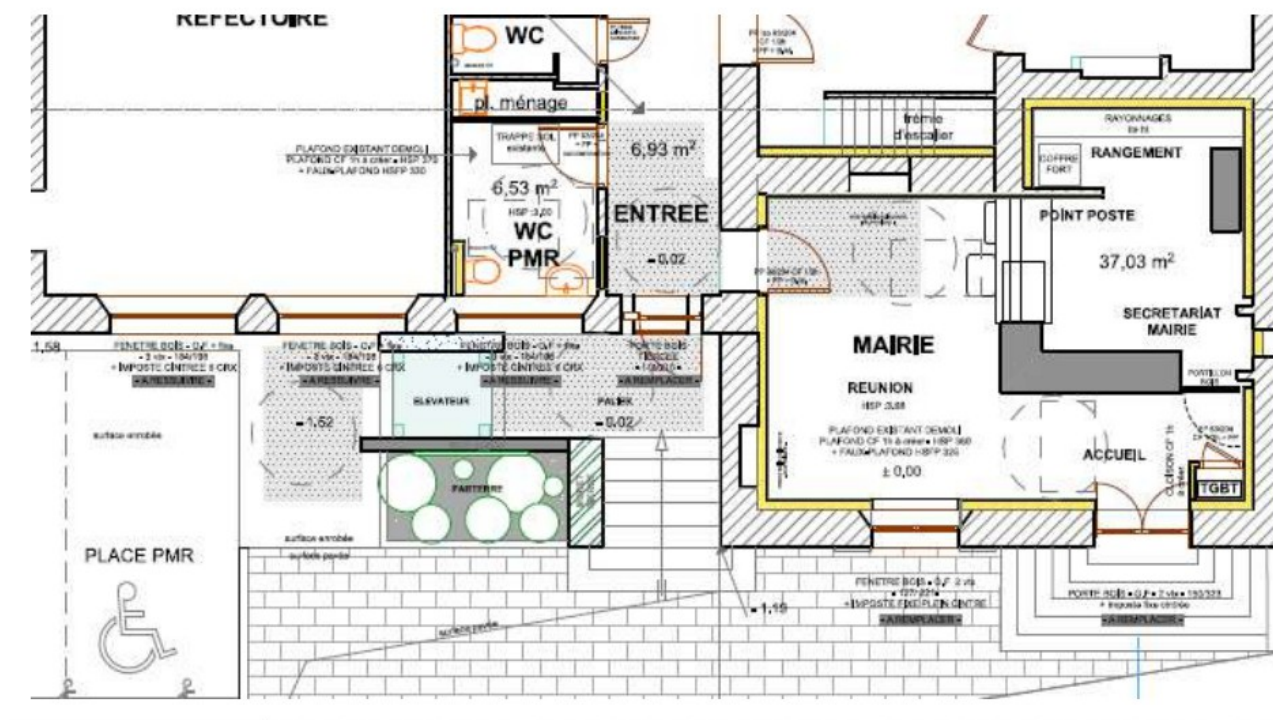
Budget 2020

Le budget pour l'année 2020 a été voté le 9 Mars 2020

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
Dépenses	340 700.03 €	334 048.70 €
Recettes	340 700.03 €	334.048.70 €

Les projets pour l'année 2020 sont la réhabilitation de la Mairie, la création de l'agence postale communale et le reboisement de la forêt de Chez Prieuret.

Travaux de la Mairie



Le projet prévoit la rénovation de la Mairie pour pouvoir accueillir l'Agence Postale Communale. A été intégré l'accès handicapé avec parking, monte personne et sanitaires mis aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Tout a commencé par l'opération de désamiantage, les anciens toilettes ont été agrandis. Des plafonds coupe feu ont été installés, l'électricité a été remise aux normes. Toutes les portes et les fenêtres de la façade côté route ont été changées ou rénovées. L'isolation de la salle est terminée, les plaquistes sont en train de finaliser les travaux.

L'équipe municipale a choisi le carrelage et il reste maintenant à effectuer des travaux comme la plomberie, un peu d'électricité, les peintures et les aménagements...



Lot	Entreprise
Lot 1 Gros Œuvre	Monsieur MAGNE Jean Pierre Route du Petite Breuil 23100 LA COURTINE
Lot 2 Menuiseries extérieures Bois	SAS NAUDON MATHE Route de Versillat 23300 LA SOUTERRAINE
Lot 3 Menuiseries intérieures Bois	SARL DA SILVA La dessagne 23260 SAINT PARDOUX D'ARNET
Lot 4 Platerie Isolation Peinture	VAALLANTLOGE SARL 14 Rue du Mazet 19200 USSEL
Lot 5 Carrelage	Monsieur MAGNE Jean Pierre Route du Petite Breuil 23100 LA COURTINE
Lot 6 Electricité	SARL CHANUT et Fils ZA du Theil 19200 USSEL
Lot 7 Ventilation Plomberie Sanitaire	Monsieur BONNAUD Franck Le Fot 23200 SAINT AMAND
Lot 8 Elevateur	SAS ERMHES 23 Rue Pierre et Marie Curie 35504 VITRE Cedex
Maitrise d'œuvre	Monsieur Sébastien CLAVEYROLAT 19 Avenue Carnot 19200 USSEL
Bureau de contrôle	APAVE 6 Rue Marcel Buisson 03100 MONTLUCON
Contrôleur S.P.S	22 Rue 9 Juin 1944 19000 TULLE

Aménagement

La numérisation du cimetière est en cours d'élaboration, c'est un gros travail que gère Catherine avec l'aide du Syndicat de la Diège.
Comme vous avez pu le voir la numérotation des maisons de la commune a été effectuée.

Le Plan Local d'Urbanisation Intercommunal (PLUI) est en cours de réalisation et en collaboration avec Haute Corrèze Communauté.

Nous tenons à remercier Monsieur VINCENT Jean Claude pour la donation à la commune de la maison qui appartenait à la famille VINCENT – La maison a été donné le 5 Décembre 2019.

La maison communale des Sagnettes a été vendue à Madame SCULLIER Annick en date du 15 Novembre 2019.

Haute Corrèze Communauté souhaite nous rétrocéder l'épicerie et la grange pour la fin d'année.

L'Auberge

Depuis le 6 Juillet 2020, nous avons le plaisir d'accueillir des nouveaux locataires, Madame et Monsieur Sophie Philippe GOOS. Il n'est pas sans dire qu'ils ne sont pas arrivés dans les meilleures conditions vu la conjoncture due à la crise sanitaire.

Originaires de la Normandie, Sophie travaillait dans les ambulances, Philippe qui était fonctionnaire électromécanicien mais passionné de cuisine familiale ont décidé de franchir le pas pour une nouvelle destination/expérience, celle de Magnat !

Ils ont décidé de reprendre l'épicerie, café et restaurant de la commune. Sophie s'occupe de la partie épicerie/bar et service en salle, tandis que Philippe prépare les bons petits plats maisons en cuisine.

Ils nous demandent (non sans peine) de rappeler à sa clientèle que la crise Covid les oblige à restreindre le nombre de clients en salle et que cela les met dans l'obligation de refuser des clients en fonction de la place disponible.

Il est donc très important de penser à réserver !!!

Ce qu'ils souhaitent mettre en place :

- A partir du début Octobre, l'épicerie sera en mesure de pouvoir répondre au besoin de chacun.
- Ils prévoient d'organiser des après-midi « jeux » (belote, scrabble... etc)
- Ils espèrent ouvrir pour des soirées à thème (foot, rugby)
- Une soirée beaujolais nouveau est espérée le 19 Novembre (sous condition de mesure Covid)
- Un repas « tripes » est également prévu très prochainement
- Il est à prévoir qu'un repas spécial jour de l'an serait organisé pour la fin d'année.

Bien entendu, tout ceci sera soumis à l'évolution de la crise sanitaire !

Date et horaires d'ouverture du 01/10/2020 au 31/03/2021

LUNDI	7H30 – 13H00	FERME
MARDI	7H30 – 13H00	17H00 - 20H00
MERCREDI	7H30 – 13H00	17H00 - 20H00
JEUDI	7H30 – 13H00	17H00 - 20H00
VENDREDI	7H30 – 13H00	17H00 - 20H00
SAMEDI	8H00 – 13H00	17H00 - 20H00
DIMANCHE	FERME	FERME

L'Auberge sera fermée le Dimanche sauf organisation de fêtes ou repas spéciaux à discuter avec les aubergistes (6/7/8 personnes)

Contacts Auberge

Fixe : 05-55-67-82-88

Portable : 06-41-99-07-43

Nous tenons à remercier une nouvelle fois Jean-Pierre Garraud pour la réalisation de l'encadrement du panneau de l'Auberge



L'école

RPI des cinq communes : **37** enfants

-11 élèves sur Magnat (4 CM2 – 4 CM1 et 3 CE2)

-26 élèves sur Saint Frion (3 Petites Sections – 4 Moyennes Sections – 4 Grandes Sections – 8 CP et 7 CE1)

Ecole de Magnat l'Etrange :

-Monsieur Romain THORAL directeur de l'école

-Madame Claudette RACZYNSKI, cantinière – Employé de commune

-Madame Christine MEUNIER, Adjoint Territorial d'animation – Employé de commune

Ecole de Saint Frion :

- Madame Céline ANDRIEUX-TEISSONIERES directrice école (Maîtresse des Petites, Moyennes et Grandes Sections)
- Madame Charlène FIDANZI, Maîtresse des CP et CE1
- Madame Joëlle CHAGOT, ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles)
- Madame Bernadette ARNAUD, cantinière – Employé de commune

Les associations

®Comité des Fêtes

Lors de l'assemblée générale du 13 Septembre 2019 à 20 heures 30, le bureau du Comité des Fêtes a été modifié comme suit :

Ont été élus à l'unanimité des membres présents :

PRÉSIDENT	M. DUPRADEAUX Dominique Le Bourg 23260 BEISSAT
VICE-PRÉSIDENT	M. SIMONET Michel La Chérie 23260 MAGNAT L'ETRANGE
SECRÉTAIRE	Mme MERDEFROID Virginie La Chaudrue 23260 MAGNAT L'ETRANGE
SECRÉTAIRE ADJOINT	M LEFORT Michel Le Mazet 23260 MAGNAT L'ETRANGE
SECRÉTAIRE ADJOINT	M BRUGERE Robin Nouaillat 23260 MAGNAT L'ETRANGE
TRESORIÈRE	Mme LEFORT Catherine Le Bourg 23260 BEISSAT
TRESORIÈRE ADJOINTE	Mlle AUBIER Muriel Le Bourg 23260 MAGNAT L'ETRANGE
TRESORIÈRE ADJOINTE	Mme GRANIER Michelle La Chaudrue 23260 MAGNAT L'ETRANGE

La Crise Sanitaire n'aura pas permis d'organiser de festivité.

® Association Les choufrions

Président : Monsieur PONZO Pascal
Trésorière : Madame Carole

®ACCA de Magnat l'Etrange

Bureau :

Président : Stéphane MILLET
Vice-Président : Valentin MERDEFROID
Trésorier : Michel DEDENIS
Secrétaire : Virginie MERDEFROID

®Café tricot

Concernant le café tricot, Mme Myriam GUINOT, la présidente nous a confirmé que les activités étaient suspendues à cause de la crise sanitaire. Elle espère une réouverture prochaine dès lors que celle-ci sera possible dans de meilleures conditions.

®Association d'entraide et de secours de Magnat

Nous vous rappelons qu'il existe une association d'entraide pour assurer les biens immobiliers (maisons, bâtiments d'exploitation...) et également cheptel. Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter Monsieur Aimé Allègre ou Madame Jocelyne Chaumeil.



ATELIER
CHORALE



L'Association **LES FEES JOYEUSES** vous propose un atelier chorale à Magnat l'Etrange les samedis après-midi de 15h à 16h menée par Aline QUERAN (amatrice).

Chanter ensemble, petits et grands, dans le but de s'amuser, de se faire plaisir et d'être ensemble !

Pour toutes informations 06.64.36.66.92

Samedi 03 Octobre 15h

Salle des Fetes de
MAGNAT L'ETRANGE



L'Agence Postale Communale

AFFRANCHISSEMENTS

FRANCE

Lettre : Verte, prioritaire, éco pli, suivie

Lettres recommandées avec ou sans avis de réception

Colissimo France remis sans ou avec signature

ÉTRANGERS

-Lettre prioritaire Internationale, PI Suivie, PI recommandée avec ou sans avis de réception

-Colissimo : OM remis sans signature, OM remise avec signature, Économique

-Colissimo International

VENTES

FRANCE

-Timbres + Carnets + Carnets stickers suivis

- Prêt à poster : lettres prioritaires ou lettres vertes / lettres suivies

-Emballages à affranchir

-Colissimo emballages

-Réexpédition

ÉTRANGERS

-Timbres Europe

-Timbres Monde

-Emballages à affranchir

-Colissimo Emballages internationaux

FINANCE

-Retraits CCP ou Épargne 350€ par titulaire et par compte tous les 7 jours

-Retraits TPE 350€ tous les 7 jours

-Dépôts espèces sur CCP et Épargne 350€ tous les 7 jours

-Dépôts de chèques sur CCP et Épargne

DÉPÔTS ET RETRAITS D'OBJETS SUIVIS

*Flashage des objets avec Code Barre déposés au guichet au départ de l'agence

*Retraits d'instances :

-Lettres recommandées

-Lettres suivies

-Lettres taxées

-Colis à remettre sans ou avec signature

-Colis avec l'option Contre Remboursement

*Objet en instance refusés par le destinataire et retour

RAPPEL: les horaires d'ouverture évoluent en raison du congé maternité de Catherine qui nous quitte pendant quelques semaines pour se préparer à la venue d'un heureux événement, son nouvel enfant. Elle sera absente du 28 Septembre au 15 Février 2021 et sera remplacée par Madame Rachel GISONDA pendant cette période.

Horaires d'ouverture (Mairie-APC)		
LUNDI	9H00 - 12H00	13H00 - 18H00
MARDI	Fermé	Fermé
MERCREDI	9H00 - 12H00	13H00 - 18H00
JEUDI	8H00 - 12H00	12H30 - 16H30
VENDREDI	Fermé	Fermé
SAMEDI	Fermé	Fermé
DIMANCHE	Fermé	Fermé

Nous tenons également à vous préciser que l'Agence dispose d'une interface informatique spécifique à toute commune et qu'il est impossible pour n'importe qui de voir le contenu du compte !

Une tablette est mise à disposition où vous pouvez consulter différents services (CAF, MSA...)

Pour finir avec l'agence, le projet est d'élargir les horaires d'ouverture afin d'optimiser ce service.

ENTRETIEN DES ROUTES

Cette année l'équipe du Conseil a opté pour une remise en état général des routes. Les chaussées les plus abîmées seront renforcées avec de l'enrobé à froid, le Point à Temps automatique sera aussi utilisé pour la finition.



Avec la neige, des branches
sont tombées sur la route...
et André attend Isabelle
pour lui préparer
son déjeuner

Les arbres ont été élagués
et malgré la neige,
Isabelle a pu arriver
chez André pour préparer
son déjeuner



Conseil départemental de la Creuse

L'élagage des arbres, une obligation réglementaire et citoyenne

Le Conseil départemental et vos communes font appel à l'esprit de citoyenneté des propriétaires riverains des réseaux routiers afin qu'ils répondent à cette nécessaire obligation d'élagage.

Les épisodes climatiques nous rappellent combien la chute de branches et d'arbres sur les routes et les lignes téléphoniques et électriques ont des incidences graves sur les différentes mobilités et réseaux.

Des ruptures de liaisons routières, ce sont des secours, du personnel soignant ou des aides à domicile qui ne peuvent plus intervenir chez les personnes les plus fragiles ou isolées.

Des réseaux aériens sectionnés, ce sont des services auxquels les personnes n'ont plus accès en cas d'urgence : téléphone, téléassistance,... ou encore des appareils médicaux qui ne fonctionnent plus, s'il n'y a pas plus d'électricité.

En cas de dommages graves matériels et/ou corporels, la responsabilité juridique des propriétaires riverains serait susceptible d'être engagée.

Ainsi, le Conseil départemental, aux côtés des collectivités, en appelle-t-il, à la responsabilité et à l'esprit citoyen des propriétaires riverains pour qu'ils répondent à l'obligation d'entretien qui leur incombe.